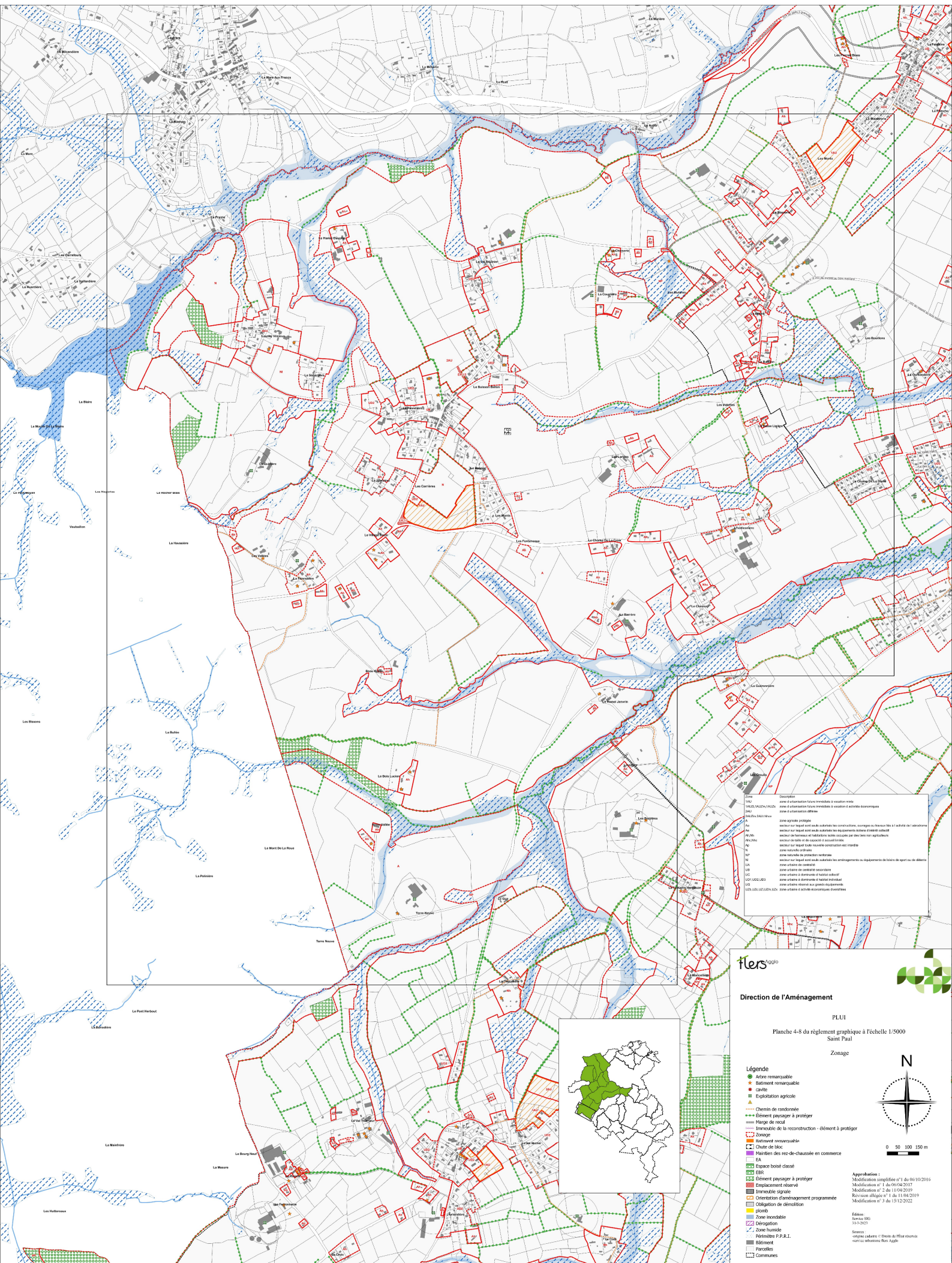




Code	Description
IAU	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation totale
IAU2	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU3	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU4	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU5	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU6	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU7	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU8	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU9	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU10	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU11	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU12	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU13	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU14	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU15	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU16	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU17	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU18	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU19	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle
IAU20	Zone d'urbanisation future immédiate à vocation partielle

flers

Direction de l'Aménagement

PLUI

Planche 4-8 du règlement graphique à l'échelle 1/5000

Saint Paul

Zonage

Légende

- Actes remarquables
- Bâtiment remarquable
- Cavité
- Exploitation agricole
- Chemin de randonnée
- Élément paysager à protéger
- Plan de zonage
- Immeuble de la reconstruction - élément à protéger
- Zone
- Chute de bloc
- Partenariat des rés-de-clausure en commerce
- EA
- Espace bois classé
- EBR
- Élément paysager à protéger
- Emplacement réservé
- Immeuble agricole
- Orientation d'aménagement programmée
- Obligation de démolition
- Plan
- Zone inondable
- Dérivation
- Zone humide
- Périmètre P.P.R.L.
- Bâtiment
- Parcelles
- Communes



0 50 100 150 m

Approbation 1
Modification simplifiée n°1 du 06/10/2016
Modification n°1 du 06/04/2017
Modification n°2 du 11/04/2019
Revision allégée n°1 du 11/04/2019
Modification n°3 du 15/12/2022

Édité par
Service 360
11-1-2021

Source
Ortho aérien : © Datas de l'Etat
© IGN - IGN 2020